



Chargé(e) de Coopération de la Convention Territoriale Globale(H/F) **Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux**

Marseille, ville d'arts et d'histoire, 1er Port de France, labellisée French Tech s'engage dans une nouvelle dynamique de développement social, économique, environnemental, d'offre culturelle et s'inscrit dans la révolution numérique au service de la mutation urbaine ainsi que dans une démarche de proximité pour promouvoir le bien vivre ensemble.

Au sein de la Direction du Logement et de la Lutte contre l'Habitat Indigne, rattachée à la Direction Générale Adjointe Ville plus Verte et plus Durable, vous êtes chargé(e) de faciliter la coopération entre la Ville de Marseille et la CAF 13 dans le cadre de leurs actions respectives en matière de logement et d'habitat. Votre mission principale porte sur l'articulation de l'action municipale en matière d'habitat indigne et de lutte contre la non décence. Dans un contexte de forte hausse des coûts de l'énergie et des loyers, vous participez également à la poursuite de l'effort entrepris par la Ville en matière de solvabilisation des ménages les plus modestes ou en matière de prévention des impayés de loyers, en ciblant notamment les ménages non accompagnés par des travailleurs sociaux en terme d'accès au droit.

La mission du chargé(e) de coopération CTG, volet habitat, s'inscrit dans ce contexte.

Contexte

La Direction du Logement et de la Lutte contre l'Habitat Indigne vise à mettre en œuvre une politique publique du logement permettant à tous(tes) les Marseillais(es) de bénéficier d'un toit.

Cette direction comprend 2 Pôles :

- Le Pôle Lutte contre l'Habitat Indigne, constitué de 5 services : Hygiène de l'Habitat, Sécurité des Immeubles, Travaux d'Office, Hébergement Temporaire, Procédures et Relations aux Propriétaires.
- Le Pôle Politique du Logement, constitué de 2 services : Stratégie et Planification et Politique Sociale du Logement.

Le Pôle Lutte contre l'Habitat Indigne vise à résorber durablement la problématique d'habitat indigne sur la Ville de Marseille. Il met en œuvre des pouvoirs de police du Maire en matière de sécurité des immeubles et d'hygiène de l'habitat et de travaux d'office tout en s'assurant d'une prise en charge digne des occupants concernés.

Le Pôle Politique du Logement intervient en matière de réponse à la demande de logements. Il agit par une augmentation de l'offre de logements diversifiée et équilibrée sur le territoire tout en facilitant l'accès à celle-ci. Outre les aspects de planification et de stratégie, ce Pôle a la charge de la gestion du contingent municipal et la régulation des changements d'usage de locaux.

Vos missions

Votre rôle consistera à :

- Coordonner la mise en œuvre du plan d'action Logement et Habitat de la Convention CTG, qui lie la CAF13 et la Ville de Marseille ;
- Participer à la préparation des comités techniques et de pilotage CTG, en lien avec la coordination générale de la CTG ;
- Rendre-compte au comité technique et aux interlocuteurs de la CAF 13, des actions communes menées en matière de lutte contre l'habitat indigne, de non décence et en matière d'impayés de loyers ;
- Contribuer à la réalisation d'un diagnostic des actions communes précitées ;

- Contribuer à évaluer l'articulation de l'exercice des pouvoirs de police du maire en matière d'habitat (mise en sécurité, infraction au RSD) ou en délégation du préfet (traitement de l'insalubrité) avec les actions de lutte contre la non décence relevant du droit privé ;
- Animer un dispositif de lutte contre la non décence :
 - Pilotage, animation et suivi opérationnels d'un marché avec des opérateurs pour la mise en œuvre de constats de non décence, en lien avec le pôle LHI de la Direction, et avec la contribution de la CAF ;
 - Assurer la représentation de la Ville, en collaboration avec les agents spécialisés, au sein des différentes instances partenariales pour assurer la transversalité (Parquet, DDTM, Métropole Aix-Marseille, SLA IN, associations...);
 - Évaluation et analyses des données issues des chiffres du PDLHI (histologue...);
- Suivre les évolutions réglementaires et législatives en lien avec le périmètre CAF 13 / VDM (réglementation relative aux passoires énergétiques...);
- Analyser les données et suivre les politiques publiques en matière de lutte contre les impayés en lien avec les instances partenariales ;
- Récolter et partager les données disponibles en matière de surpeuplement et analyse de leur évolution dans le temps ;

Votre profil

Nous avons hâte de vous connaître !

Vous êtes titulaire d'un Bac + 3 à Bac + 5 dans le domaine de l'habitat, de l'urbanisme ou du droit , ou lauréat du concours d'attaché(e) territorial.

Vous avez une bonne connaissance du statut de la fonction publique territoriale et de l'environnement institutionnel territorial.

Vous maîtrisez les domaines du logement, de l'urbanisme, des marchés publics et leur mise en œuvre, ainsi que les outils bureautiques.

Vous connaissez les finances locales, le circuit des subventions et les partenaires institutionnels.

Vous avez des capacités de synthèse à l'écrit et à l'oral et savez élaborer des outils de suivi, d'analyse et d'évaluation.

Vous êtes reconnu(e) pour votre rigueur, votre sens de l'organisation, vos capacités analytiques.

Vous avez une bonne expression écrite et orale ainsi que des aptitudes au dialogue et à la communication, notamment dans un cadre institutionnel.

Vous avez le sens de la confidentialité.

Rejoignez-nous !

Vos avantages

- Horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi)
- Prestations sociales (tickets restaurant, mutuelle, comité d'action sociale, réductions sur les transports ...)
- Possibilité de télétravail

Votre lieu de travail

13 Boulevard de Dunkerque- 13002 Marseille

Proximité immédiate : métro ligne 2 Tramways T1 et T2 (Station Joliette).

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Référence de l'offre : 00008057

Postulez directement en ligne sur <http://emplois.marseille.fr/>